

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

A vous de juger...

L'école est un des fondements de la République. La dégrader, c'est amenuiser la force de la Nation, et pourtant le conseil général de l'Yonne a rendu payants les transports scolaires dans notre département. Afin de compenser sa mauvaise gestion des deniers publics, le conseil général a pris cette décision. Déjà touchées par la crise, les familles vont devoir dépenser 90 € pour un élève de maternelle ou élémentaire, 100 € pour un collégien, 120 € pour un lycéen. Cette mesure d'injustice sociale va une nouvelle fois grever les budgets des ménages les plus modestes, mais également des classes moyennes.

A l'inverse, notre équipe, dès son arrivée aux affaires, par délibération du conseil municipal en juillet 2008, a décrété la gratuité des transports scolaires sur la ville de Joigny. Pour la rentrée 2012/2013 ce sont 217 élèves, soit 184 familles, qui

bénéficient de cette gratuité. Grâce à cette décision, chaque famille jovinienne a économisé 1 000 € depuis 2008.

Le droit à l'éducation est un droit pour tous, l'argent ne doit pas être une barrière pour la construction de notre jeunesse, donc de notre pays. La majorité municipale a fait des choix dans l'intérêt du plus grand nombre, le conseil général lui, dans son propre intérêt.

Nous sommes vraiment fiers de mener cette politique de bon sens pour nos enfants.

Il appartiendra au conseiller général de notre canton d'expliquer ce vote aux familles joviniennes.

Ici à Joigny, nos enfants continueront à bénéficier des transports scolaires gratuits, tant que nous serons là.

A vous de juger...

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

Parlons endettement

L'adjoint aux finances se vante d'avoir fait baisser la dette depuis que la gauche a pris les rênes de la ville et explique que la charge pour chacun d'entre vous n'est plus que de 801 € alors qu'au 1^{er} janvier 2008 elle était de 877 €. Ceci s'explique par le fait qu'aucun investissement sensé n'avait été réalisé depuis le début de la mandature. Par contre à l'approche des échéances électorales de 2014, des projets plus que discutables apparaissent : le niveau de la dette s'envole littéralement, passant à plus de 12 millions d'euros en 2013, et la dette/habitant à plus de 1 000 €.

Ceci reflète-t-il toute la vérité ? Pour 2013, au budget investissement "ville", là où on trouve les emprunts faits chaque année pour les travaux courants, ont été rajoutés, à part, les travaux liés à la revitalisation du "Groupe géographique", avec de

nouveaux emprunts.

Mais il y a aussi deux budgets annexes, "assainissement" et "eau", pour lesquels la ville a normalement dû s'endetter : ces emprunts se rajoutent aux précédents.

Et enfin il y a le budget de la "CCJ" où les Joviniens représentent la moitié des habitants : vous aurez aussi à supporter votre part de ces emprunts. Si on fait le total des emprunts de tous ces budgets, on arrive aisément à plus de 20 millions d'euros, soit, pour chaque Jovinien, un encours de plus de 1 800 €.

Voici la vérité. Mais comme nous rendons notre tribune dix jours avant la distribution de Joigny infos, ce qui laisse le temps à la majorité d'élaborer une réponse, gageons que vous trouverez dans ce magazine des explications à cette envolée de la dette par habitant. Des explications peut-être, des justifications, non.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

De la réflexion avant l'action !

Suite à une loi votée en mars 2011 et applicable au 1^{er} janvier 2012, les photos d'identité nécessaires à l'établissement d'un passeport ou d'une carte d'identité ne peuvent plus être prises aux guichets des mairies... dommage pour Joigny dont l'équipe municipale dirigeante s'était dépêchée d'investir dans ce matériel au mépris du photographe jovinien qui paye ses impôts à Joigny ! Les commerces locaux ne sont pas écoutés ni entendus ou sciemment écartés comme d'habitude.

La justice ayant tranché, tant pis pour les investissements à perte. Au lieu de se précipiter, il aurait fallu réfléchir et donner la priorité aux commerces locaux. Une fois de plus, le groupe majoritaire socialo-communiste fait preuve d'inconséquence ! Il en est de même pour le projet de crèche de la future pépinière d'entreprises, l'idée n'est pas mauvaise, mais cela va encore

coûter aux contribuables de la communauté de communes et enlever du travail aux assistantes maternelles qui, dans les villages, peinent à trouver de l'emploi. En fait, ils déshabillent Pierre pour habiller Paul car, pour eux, faire et défaire c'est toujours travailler ! Mais ici ce sont les "nounous" qui vont être au chômage ! Est-ce leur conception du partage du travail ?

Ce n'est pas la nôtre en tous cas. Mais ne baissions pas les bras, à force de persévérance... nos idées sont parfois reprises... comme le désinvestissement immobilier.

Au conseil municipal du 15 février, ce point a été débattu.

Peut-être le déplacement de l'office de tourisme à l'espace Jean de Joigny sera d'actualité dans un proche avenir ? Ce qui éviterait la fermeture de certains commerces... alors ne désespérons pas.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>